

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 3 février 2015 à 20 h 30

Convocation du 27 janvier 2015

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames PICHONNEAU, LAURENT, COUET, Messieurs LHUILLIER, PIAU, ROUSSIASSE, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusées : Mesdames RAVENEAU, BONIN, BAUDRY.

Secrétaire de séance : Monsieur GROLLEAU

### COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT RURAL ET URBAIN

Mise à jour des cartes IGN. Consultation des membres de la commission en vue de répertorier les fossés, mares et cours d'eau existants sur notre territoire servant à l'actualisation des cartes IGN qui a lieu tous les 4 ans.

#### Information sur la mise en place du service instruction du droit du sol

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les communes dotées d'un PLU et appartenant à un EPCI de 10 000 habitants et plus ne pourront plus recourir aux services de la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Mise en place d'un service mutualisé par le biais du Grand Saumurois

#### Transfert compétence « Aménagement numérique »

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord pour transférer à la communauté de communes Loire Longué la compétence aménagement numérique qui elle-même doit adhérer à un syndicat mixte ouvert qui sera créé en Maine & Loire pour exercer cette compétence.

#### Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)

Le SMBAA est né le 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la fusion de 5 syndicats.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme Monsieur BOSSIS délégué titulaire et Monsieur CHAPEAU délégué suppléant.

#### Consultation projet « Sdage » Bassin Loire Bretagne

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'enquête publique sur la qualité de l'eau.

Les informations relatives à cette enquête figurent au tableau d'affichage de la commune. Toute personne intéressée par cette enquête peut télécharger le questionnaire sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ou retirer le questionnaire en mairie.

#### Convention Centre Hospitalier de Saumur (médecine du travail)

Afin de permettre aux agents de la commune de bénéficier d'une visite dans le cadre de la médecine du travail, le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Madame le maire à signer une convention avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2015, expirant le 31 décembre 2015. Le coût par agent titulaire est de 80,00 € par an. Un calendrier de visites sera établi.

#### Etude des demandes de subventions

Le Conseil Municipal a étudié les demandes de subventions déposées à la mairie. Le montant des subventions proposées sera validé lors du vote du budget.

#### DPU

Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption de la commune concernant l'aliénation du bien sis lotissement « Le Village ».

#### Délibérations et questions diverses

#### Devis entreprise GOUGEON (battant d'une cloche de l'église)

Le battant d'une petite cloche de l'église est à changer. L'entreprise GOUGEON chargé de l'entretien des cloches a fait part de son devis dont le montant s'élève à 1.087,20 € TTC

Le conseil municipal donne son accord sur le devis.

---

#### Cimetière – Reprise des concessions

Procédure administrative de 2007.

Des devis ont été demandés pour la réalisation des travaux.